

 Le Perche du mercredi 6 mai 2020 787 mots

Au collège Malraux, « les professeurs font honneur au service public d'éducation »

Comme de nombreux établissements scolaires, le collège de Trun a dû s'adapter pendant le confinement pour assurer une continuité pédagogique. Entretien avec le principal, Johnny Mathieu.

Trun.

Comment vous étiez-vous préparé à la fermeture de l'établissement, après l'annonce du Président de la République jeudi 12 mars ?

J'ai préparé la continuité pédagogique via l'enseignement à distance, à partir des plateformes numériques à disposition, à savoir Pronote et l'espace numérique de travail (ENT), Educdenormandie. Nous avons harmonisé les pratiques de dépôts du travail, de consignes et le choix des outils à utiliser.

Depuis le 17 mars, l'ensemble du personnel est à domicile. Une permanence téléphonique est assurée par les secrétaires depuis leur domicile, ainsi qu'une permanence pédagogique à distance, assurée par la CPE et la documentaliste. Le traitement comptable et financier est assuré par l'adjoint gestionnaire, et le pilotage administratif de l'établissement, par mes soins.

Comment se passent les cours à distance ?

Les cours sont déposés par les professeurs sur les plateformes numériques malgré quelques difficultés de connexion, comme un peu partout en France, les dix premiers jours, le temps que le rectorat et les collectivités territoriales agrandissent la taille des serveurs.

J'ai retravaillé tous les emplois du temps des classes pour réduire la charge horaire et mieux organiser le travail. En effet, les élèves mettent beaucoup plus de temps à effectuer leur travail à domicile, sans leurs professeurs.

De plus, la continuité pédagogique à distance met en exergue le poids des déterminismes sociaux sur la réussite scolaire : certains élèves ne peuvent pas travailler, parce qu'il n'y a pas d'ordinateur, ou un seul pour la fratrie ou pour la famille avec des parents en télétravail, qu'ils ne disposent pas d'une pièce pour travailler

sereinement, que les parents sont dans l'incapacité d'accompagner les enfants dans le travail, qu'il y a la concurrence des loisirs...

Pour les vacances de printemps, j'avais transmis des pistes éducatives aux parents, mais j'avais décidé qu'aucun cours ne serait assuré durant ces congés afin que tout le monde puisse souffler et refaire le plein d'énergie ; la seconde partie qui s'esquisse, avec la réouverture après le 11 mai, sera encore plus inédite et impliquera un engagement encore plus marqué des personnels.

Comment le lien entre les professeurs et leurs élèves est-il maintenu ?

Les professeurs maintiennent le lien avec tous les élèves depuis la fermeture de l'établissement *via* des messages sur Pronote ou l'ENT, ainsi que des appels téléphoniques dans les familles.

Il n'y aura pas de décrochage résultant de la fermeture de l'établissement : des cours sur papier, déposé au Carrefour market de Trun qui a accepté de servir de point relais, sont même édités pour quinze élèves.

Je réunis aussi chaque semaine tous les professeurs en visioconférence. Ils sont très investis et ne ménagent pas leur peine depuis le début. Ils font honneur au service public d'éducation.

Par ailleurs, notre infirmière assure une permanence téléphonique de soutien et d'écoute pour les élèves, parents et personnels qui en expriment le besoin.

Nous avons été destinataires de nombreux messages de familles reconnaissantes de l'implication des professeurs et autres personnels pour maintenir le lien avec les élèves et poursuivre le travail qui avait été engagé en classe.

Comment envisagez-vous la reprise ?

Nous allons recevoir des consignes académiques. Il reviendra aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement d'étudier l'application la plus stricte et entière du protocole sanitaire national demandé par le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer. Toute réouverture sera donc conditionnée au respect de ce protocole : aucun risque ne pourra être pris tant pour les élèves que les personnels.

Les élèves et personnels vulnérables devront rester à domicile et poursuivront le téléenseignement. Dans les locaux, la limitation à deux niveaux de classe par jour permettrait aisément le respect des gestes barrières et les cours à effectif réduit. Les salles seront réaménagées pour respecter les gestes, avec limitation du nombre de tables et distanciation, et des protocoles élaborés pour la gestion des élèves à l'entrée au collège, à la pause méridienne, aux récréations avec des sens de circulation et une signalétique spécifique que nous étudions.

En attendant, nous avons déjà créé un comité de pilotage qui travaillera sur les modalités de réouverture éventuelle. La commission hygiène et sécurité du collège sera probablement consultée pour valider ce protocole de réouverture, si la reprise est possible.

Quant à l'organisation pédagogique ou matérielle, je ne suis pas inquiet. Les personnels et notamment les professeurs savent faire, ils l'ont démontré dernièrement, mais cela sera une charge de travail considérable jusqu'à la fin de l'année scolaire.



Si les élèves ont déserté le collège André-Malraux de Trun, ils poursuivent les cours grâce à leurs professeurs, en téléenseignement.